

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 17 mai 2022

Objet : Demande d'accès à l'information

- Loi visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur
-

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès du 20 avril 2022, voici les réponses à vos questions

- 1- les mesures de prévention et de sensibilisation mises en place par l'École depuis 2017 pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel;
 - Diffusion de la politique sur l'intranet et le site internet de l'École nationale de police du Québec;
 - Diffusion d'un sommaire de la politique sur l'intranet et le site internet de l'École nationale de police du Québec;
 - Élaboration, mise en place et déploiement d'une campagne de prévention « Y a des limites » visibles sur plusieurs canaux de communications;
 - Élaboration d'un code de conduite visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel;
 - Création d'un comité permanent;
 - Conférence à l'ensemble des employés par l'organisme CALACS visant la sensibilisation sur l'agression sexuelle;
 - Accueil de l'exposition de la Fondation émergence visant à sensibiliser sur la diversité sexuelle et des genres à l'École disponible à l'ensemble des étudiants et du personnel de l'école.
- 2- les activités de formation suivies par les étudiants, les dirigeants, les membres du personnel et les représentants des associations étudiantes, ainsi que la fréquence et la fréquentation (quelle proportion de la communauté y participe) de ces activités de formations;

- Formation sur la politique à l'ensemble des employés, des instances syndicales et des gestionnaires y compris la liste des personnes-ressources disponibles à l'interne et à l'externe ainsi que la présentation du code de conduite;
- Formation sur la politique par l'infirmière de l'école à l'ensemble des étudiants inscrits dans un programme de formation initiale en internat lors de l'activité d'accueil, y compris la présentation de la liste des personnes-ressources disponibles à l'interne et à l'externe ainsi que la présentation du code de conduite;
- Formation sur la politique par chacun des coordonnateurs au début de chaque formation auprès de la clientèle en perfectionnement policier et en sécurité publique, y compris la présentation de la liste des personnes-ressources disponible à l'interne et l'externe ainsi que la présentation du code de conduite;
- Formation par l'ENAP des personnes-ressources dans leur rôle.

3- les mesures de sécurité mises en place ;

- Création d'un guichet unique;
- Tournée des lieux afin d'identifier des améliorations à l'aménagement des lieux en cours. Des améliorations sont apportées au fur et à mesure de l'avancement de la tournée.

4- le nombre de plaintes et de signalements reçus chaque année depuis 2017 et leurs délais de traitement (ventiler par année) à ce jour;

Année	Plaintes	Signalements
2017	0	0
2018	0	0
2019	0	0
2020	0	0
2021	0	0
Jusqu'à ce jour 2022	0	3

5- le nombre d'interventions effectuées chaque année depuis 2017 et la nature des sanctions appliquées (ventiler par année) à ce jour;

- 2017 0
- 2018 0
- 2019 0
- 2020 0
- 2021 0
- 2022 3

6- le processus de consultation utilisé lors de l'élaboration ou de la modification de la politique qui a pour objectif de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

- Lors de l'élaboration de la politique, une large consultation des parties prenantes a eu lieu. Aucune modification n'a été apportée à la politique depuis sa mise en vigueur. La politique prévoit une révision tous les 5 ans. À moins que des problématiques soient soulevées, la politique sera révisée en 2024 (entrée en vigueur le 13 août 2019). Le processus d'actualisation est à définir.

Enfin, conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision à la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint, un avis vous informant du recours.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice de l'innovation, des affaires
académiques et institutionnelles

/ original signé /
Andréanne Deschênes

AD/abl

p.j. (1)